



## Les Docks de Saint-Ouen

Lieu : ZAC des Docks de Saint-Ouen

Architecte : Reichen et Robert & Associés

Maître d'ouvrage : Nexity Immobilier d'entreprise

Lot : Fondation, gros-œuvre, charpente métallique, couverture, façades

Mission : Conception et suivi de réalisation

Date : 2013-2016

La ZAC des docks de la Seine à Saint-Ouen fait l'objet d'un grand projet de réhabilitation urbaine. Le Bâtiment H a été construit en 1921 par l'entreprise Alstom. Le bâtiment, autrefois équipé de ponts roulants dédiés à la manutention de lourdes charges, présente une superficie totale de 14 650m<sup>2</sup> et est construit en charpente métallique à comble surbaissée. Il est composé d'un hall principal comportant 24 trames d'environ 8,35m et d'un hall transversal d'environ 25m de largeur. L'ensemble s'étend donc sur une emprise rectangulaire d'approximativement 225m de longueur par 65m de largeur.

Les interventions prévues sur cet édifice visent à consolider la structure existante tout en la remaniant afin de la rendre apte à recevoir en son intérieur un bâtiment R+2 neuf de bureaux et ERP. La valeur patrimoniale de l'édifice impose la conservation de la structure existante et l'aspect du bâtiment d'origine. Le projet de bureaux neufs s'insère dans le volume existant. Les enjeux techniques sont nombreux. Le premier est de conserver la structure malgré les modifications lourdes sur l'enveloppe existante. Il est nécessaire de remplacer la toiture initialement prévue pour être conservée à cause de son niveau de contamination à l'amiante. Les impératifs de conservation de l'aspect architectural ainsi que l'obligation de ne pas apporter de surcharges à la structure existante exigent l'utilisation d'une couverture en béton léger sur les pannes mixtes béton acier. La stratégie de conservation de la structure repose sur une connaissance fine de l'existant qui permet une justification par bilan de charge en restituant le rôle des éléments déposés. Le projet devant atteindre des objectifs environnementaux et de planning extrêmement contraignant, les éléments standardisés ou préfabriqués y sont privilégiés. La disposition de ces éléments et la géométrie du projet mettent en valeur la structure existante en limitant au maximum les interactions structurelles entre existant et projet neuf.